



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pouvoir d'achat

Question au Gouvernement n° 3202

Texte de la question

PRIME AUX SALARIÉS

M. le président. La parole est à M. Hervé Gaymard, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Hervé Gaymard. Ma question s'adresse à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Hervé Gaymard. Depuis maintenant plus de trois ans, le monde traverse la crise plus grave depuis la Deuxième guerre mondiale : crise alimentaire, économique, financière, énergétique.

Personne ne peut contester que, grâce à la capacité d'initiative et d'action du Président de la République, du Premier ministre et de son gouvernement, notre pays traverse cette période difficile beaucoup moins mal que d'autres pays européens ou du monde développé.

Cela étant, monsieur le ministre, chacun sait que pour beaucoup de Français en activité ou retraités, les fins de mois sont très difficiles du fait du niveau des loyers et de l'augmentation des prix de l'énergie, des transports et des produits alimentaires.

Le grand emprunt et le plan de relance ont permis de soutenir l'activité et l'emploi dans notre pays. Depuis trois ans, un certain nombre de mesures ont été prises pour soutenir le pouvoir d'achat.

Cela étant, avec la reprise de la croissance qui se profile,...

M. Jean-Paul Bacquet. Petite reprise !

M. Hervé Gaymard. ...au-delà des mécanismes d'intéressement et de participation qui existent, il est absolument indispensable que les salariés de notre pays puissent profiter des fruits de cette reprise.

M. Marcel Rogemont. Où est la prime à 1 000 euros ?

M. Hervé Gaymard. Un certain nombre d'annonces ont été faites. Pouvez-vous nous dire, monsieur le ministre, ce que le Gouvernement prévoit en la matière ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Plusieurs députés du groupe SRC. Rien !

M. le président. La parole est à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

Plusieurs députés du groupe SRC. Et du chômage !

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Vous l'avez dit, monsieur le député, l'ensemble des mesures que nous avons prises immédiatement face à la crise nous ont permis de mieux résister que d'autre pays. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Bien évidemment, la question du pouvoir d'achat se pose dans tous les pays. Même si, en France, la situation est différente, nous voulons continuer de prendre d'autres initiatives. ("*Baratin ! Bonimenteur !*" sur les bancs du groupe SRC.)

Ce n'est pas le Gouvernement qui fixe les salaires dans les entreprises, mais il est important que les discussions salariales aient lieu partout et qu'elles soient en mesure de progresser.

M. Marcel Rogemont. Où est la prime à 1 000 euros ?

M. Xavier Bertrand, *ministre*. En revanche, en ce qui concerne le pouvoir d'achat des retraités et surtout des retraités les plus modestes, nous veillons à ce que les pensions de retraite augmentent comme nous en avons pris l'engagement. Pendant le quinquennat, nous avons revalorisé le minimum vieillesse de 25%, mais nous voulons aussi garantir le pouvoir d'achat de l'ensemble des retraités.

La question de la prime relève d'une autre logique. C'est une question d'équité, de principe, et ce principe est très clair. Vous-même n'avez cessé de croire à l'engagement du général de Gaulle notamment en faveur de la

participation. Nous nous inscrivons dans la même logique. Si l'entreprise réussit, c'est grâce à la place des actionnaires, à leur investissement de départ, mais grâce aussi aux salariés. S'il y a des bénéfices, si les dividendes progressent, il doit aussi y avoir plus pour les salariés. Ce n'est pas à la place des salaires - il y aura une négociation salariale distincte -, mais cela relève de la même logique que celle qui prévaut pour la participation : donner davantage aux salariés.

Le principe est très clair, les modalités et le montant seront discutés dans les entreprises. Cette prime aura un caractère obligatoire dans les entreprises de plus de cinquante salariés (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*), là où la participation est obligatoire. Sur tous ces sujets, nous sommes au rendez-vous d'un meilleur partage de la valeur.

Vous avez eu raison, monsieur le député, de rappeler que c'est notre famille politique qui n'a cessé de porter ce meilleur partage. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Hervé Gaymard](#)

Circonscription : Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3202

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mai 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 mai 2011